

IASC

Inter-Agency Standing Committee
IASC Reference Group for Mental Health and
Psychosocial Support in Emergency Settings

L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE DES PROGRAMMES DE SMSPS: NOTE D'ORIENTATION



INTRODUCTION

L'approche communautaire dans le champ de la Santé Mentale et du Soutien Psychosocial face aux situations d'urgence repose sur l'entendement que chaque communauté peut être moteur pour son propre bien-être et pour initier des changements, et qu'elle devrait s'impliquer de manière significative dans toutes les étapes des réponses en matière de SMSPS. Les personnes en situation d'urgence doivent être considérées prioritairement comme des *participants actifs* à l'amélioration du bien-être individuel et collectif, plutôt qu'en tant que bénéficiaires passifs de services conçus pour eux par des tiers. Ainsi, l'approche communautaire en matière de SMSPS permet aux familles, aux groupes et aux communautés de soutenir et d'aider les autres tout en promouvant le rétablissement et la résilience. Cette approche contribue aussi à rétablir et/ou à renforcer les structures et les systèmes collectifs indispensables à la vie et au bien-être quotidiens. La connaissance de ces systèmes devrait aiguiller les approches communautaires à adopter en matière de SMSPS, centrées tant sur les individus que sur les communautés.

- **Les individus** sont engagés dans des **relations interpersonnelles** avec leurs proches, leurs collègues, leurs amis et leurs voisins.
- Les individus appartiennent aussi à des **communautés**. Ils peuvent être membres de partis politiques, de congrégations, d'associations de femmes et de jeunes et de groupes d'intérêt divers. Ces groupes sont ancrés dans des **cultures, des normes sociales et des sous-cultures**. Ils partagent une vision du monde, des croyances, des traditions, une histoire et des coutumes, et sont susceptibles de changer. Les réseaux et l'appartenance à des communautés jouent un rôle déterminant dans la définition de l'identité d'un individu et contribuent au bien-être, ainsi qu'à l'acquisition de connaissances, de comportement et de compétences, notamment ce qui concerne la gestion des conséquences d'une crise. Ils procurent aux individus une forme de protection et un sentiment d'appartenance. Les communautés qui entourent l'individu le soutiennent également dans sa réaction aux nombreux événements imprévus qui jalonnent la vie; elles peuvent aussi parfois constituer des obstacles en raison de normes sociales négatives (par exemple, une survivante de violences basées sur le genre (VBG) qui est rejetée par sa communauté, un enfant associé à un groupe armé qui est rejeté par sa famille, etc.). Les communautés abritent aussi des organisations et des institutions telles que les écoles, les centres de santé, les organisations religieuses et les organisations de la société civile qui exercent à leur tour une fonction de soutien aux individus en leur procurant un sentiment d'appartenance, de sécurité et de protection.
- Le contexte communautaire s'inscrit dans un **contexte social** élargi qui implique des structures sociales, économiques et politiques à un

niveau plus élevé

- Tous ces réseaux de relations ont des effets sur le bien-être individuel. Souvent, ces effets sont positifs et constituent d'importantes sources de protection et de soutien. Mais ces réseaux sociaux peuvent aussi avoir des effets négatifs tels que la limitation de la liberté de choix, la stigmatisation des différences, la discrimination de ce qui est perçu hors-groupe, etc. Ces effets négatifs peuvent être amplifiés par toute sorte de crises. **L'analyse et la compréhension du rôle que jouent les groupes et les liens sociaux sur le bien-être des individus et les efforts visant à en renforcer les effets positifs et à en atténuer les effets négatifs sont au centre des démarches communautaires en matière de SMSPS.**

Le lien étroit entre les modes de déploiement de l'aide humanitaire et le bien-être de ceux qui la reçoivent est généralement associé à la promotion d'une participation effective, au respect des pratiques religieuses et culturelles et à la capacité croissante des personnes affectées de promouvoir globalement leur bien-être. Cela est déterminant pour les approches communautaires en matière de SMSPS : **le type** de services fournis en vue d'accroître le bien-être psychosocial est aussi important que la manière dont les personnes participent au **processus** d'amélioration du bien-être. Cette participation peut se faire à différents niveaux et consiste à informer, consulter, impliquer, collaborer et renforcer la capacité d'agir.

Cette note d'orientation réunit, entre autres, les informations disponibles dans les Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, dans le but d'encadrer et de valider de façon succincte les connaissances déjà acquises par la plupart des praticiens dans leur pratique quotidienne.

DILEMMES ÉTHIQUES ET DIFFICULTÉS D'ORDRE PRATIQUE

Le processus de mise en œuvre de l'approche communautaire de la SMSPS peut susciter des dilemmes éthiques et des difficultés d'ordre pratique, inhérents aux activités qui tendent à mobiliser plus largement les communautés. Les éventuels dilemmes et difficultés posés par les interventions humanitaires concernent;

Concilier la nécessité d'une évaluation approfondie avec celle d'une action rapide : La mise en place d'une réponse SMSPS communautaire exige de la prudence et la prise de conscience que les membres d'une communauté constituent toujours la première ligne de réponse en cas d'urgence. Les individus, les familles et les communautés sont invariablement les premiers à intervenir dans

une situation d'urgence, avant l'arrivée d'une aide extérieure. Un processus de SMSPS communautaire vise à favoriser la collaboration entre des membres bien informés de la communauté et des spécialistes de l'action humanitaire. La mise en place de ce type de programmes demande souvent beaucoup de temps, alors qu'il existe parallèlement un besoin d'interventions rapides, voire immédiates pour le soutien des populations affectées. Il est donc important de trouver le bon équilibre entre une réponse rapide et la mobilisation et la consultation des communautés affectées.

Veiller à éviter d'exacerber la marginalisation/discrimination/stigmatisation. L'exclusion peut se manifester de différentes manières au sein d'une communauté. Parfois, le fait de porter une attention particulière à un groupe d'individus spécifique peut conduire à négliger les besoins d'un autre groupe, et générer un sentiment de discrimination. La marginalisation peut également être causée par le fait d'attirer l'attention sur telle ou telle survivante, en particulier si ce qu'elle a vécu est susceptible de provoquer sa stigmatisation sociale. Par conséquent, il est essentiel d'être au fait des dynamiques et des structures de pouvoir et de viser une approche qui soit inclusive tout en étant à même de répondre aux besoins de différents sous-groupes. Une analyse de genre peut également s'avérer un outil puissant pour recenser les dynamiques de pouvoir au sein d'une communauté. Les méthodologies de certains programmes risquent de devoir être adaptées pour assurer la participation de différents sous-groupes, même si les résultats attendus en restent inchangés. Des séances de sensibilisation tenues au sein des foyers et dans les centres communautaires peuvent notamment être mises en place pour assurer l'accès à l'information aux femmes, aux personnes handicapées et aux personnes ayant des possibilités limitées de mouvement en dehors de chez elles. Il faut également être attentif à éviter de renforcer involontairement des déséquilibres ou bouleverser des rapports de forces préexistants, créant ainsi des tensions et accentuant l'oppression. Par conséquent, lors de la mise en place d'actions d'aide humanitaire, et de l'engagement et la participation communautaire, il est fondamental de comprendre les structures de pouvoir et connaître les différents types de conflit communautaire locaux, afin de travailler avec les différents sous-groupes, tout en évitant d'en privilégier certains.

Ne pas nuire : Lorsqu'une communauté traverse des événements extrêmes, particulièrement à la suite de violences de masse ou au cours d'un conflit armé, l'existence de différents récits narratifs et l'adhésion à l'une ou l'autre version peut exacerber des sentiments de colère et de haine. Les évaluations des besoins et les outils participatifs peuvent provoquer ces sentiments. Ces récits narratifs peuvent, à leur tour, provoquer la marginalisation de ceux ayant des opinions contraires ou de ceux dont des membres de la famille sont « de l'autre côté ». Ils peuvent, de surcroît, servir à organiser des représailles violentes. Il est important d'être attentif à la composition d'un groupe (par exemple, les différences de genre, d'appartenance politique) et aux types de questions qui lui sont posées. Il faut porter une attention particulière au contenu des discussions mais aussi sur l'identification des moments les plus opportuns pour mener une discussion de groupe, des discussions distinctes auprès de groupes spécifiques (par exemple,

entre femmes uniquement) ou des entretiens individuels (informateur clé).¹

Respecter les traditions et promouvoir le changement: Les identités et traditions culturelles sont en constante évolution. Certaines traditions établissent des rapports de pouvoir inégaux, favorisent des violations de droits ou incitent à la violence sociale. Aussi important qu'il soit de supporter des systèmes de soutien traditionnels déjà en place, la SMSPS communautaire doit déployer des actions susceptibles de mettre en lumière des pratiques néfastes et d'exclusion, permettant ainsi le développement des aspects traditionnels positifs et l'évincement de ceux qui s'avèrent négatifs (Bragin, 2014). En ce qui concerne des vulnérabilités spécifiques, les acteurs de la SMSPS doivent faire preuve d'une prudence accrue au moment de l'identification des mécanismes communautaires les plus efficaces à activer. Dans le cas des soins aux survivantes de violences basées sur le genre (VBG), par exemple, il convient de privilégier les groupes de femmes soutenant véritablement l'égalité des sexes au lieu d'associations de la société civile dominées par des hommes.

LES APPROCHES COMMUNAUTAIRES DE LA SMSPS COMME PROCESSUS

L'utilisation des approches communautaires de la SMSPS représentent un processus comprenant différentes étapes. Chacune de ces étapes requiert la mise en œuvre d'actions minimales pour garantir le caractère effectivement communautaire du programme:

PHASE D'ÉVALUATION

- I. **Employer une approche contextuelle participative, adaptée au sexe et à l'âge** : il est essentiel d'impliquer les membres d'une communauté dans l'évaluation des besoins des populations affectées en matière de santé mentale et soutien psychosocial. Ceci est clairement établi dans les Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations

¹ Sur le principe "Ne pas nuire" et les conflits, voir:

- H. Haider (2014), *Conflict Sensitivity: Topic Guide*. Birmingham, UK: GSDRC, University of Birmingham
- M.G. Wessells, "Do no harm: Toward contextually appropriate psychosocial support in international emergencies" (2009). *The American Psychologist*, 64(8):842–854. Disponible à www.apa.org/about/awards/humanitarian-wessells.pdf

d'urgence.²Dans la mesure du possible, des membres de la communauté englobant différents âges et sexes doivent intégrer l'équipe d'évaluation. Au minimum, les objectifs, les méthodes et les priorités d'évaluation doivent faire l'objet de discussions avec les principaux membres de la communauté. Il convient de privilégier les méthodes d'évaluation participatives conçues sur mesure qui tiennent compte des barrières linguistiques et de l'analphabétisme de certains membres de la communauté.³Il faut veiller tout particulièrement à assurer tout au long du processus, dans la mesure du possible, la participation des autorités locales, des gouvernements, ainsi que des sous-groupes communautaires, tous âges et sexes compris, en tenant compte de leur diversité.

2. **Identifier les risques ainsi que les ressources et les atouts:** Une évaluation de la SMSPS communautaire doit identifier les *problèmes* psychosociaux et de santé mentale et recenser les *ressources* sûres et de qualité ainsi que les atouts, y compris les mécanismes d'adaptation individuels, familiaux, communautaires, traditionnels, religieux, les mécanismes de soutien social, l'action communautaire et les capacités des gouvernements et des ONG. L'évaluation doit inclure un inventaire des ressources, tant celles présentes au moment de l'évaluation que celles qui étaient présentes avant la crise et qui pourraient être réactivées. Les mécanismes d'adaptation négatifs doivent également être identifiés de façon à pouvoir y remédier et à ne pas les renforcer.
3. **Partager les résultats de l'évaluation :** Examiner les résultats en collaboration avec toutes les parties impliquées dans le processus d'évaluation, notamment les ONG, les représentants du gouvernement, des communautés et des sous-groupes de la communauté afin de recenser les besoins et les ressources disponibles, ainsi que les obstacles, les perceptions erronées et tout problème de crédibilité lié à l'évaluation. Partager les résultats (par exemple, sous forme de rapport, de résumé et/ou de présentation) dans la langue locale et de manière culturellement appropriée, lorsque cela est possible.

PHASE DE PLANIFICATION

1. Toutes les parties impliquées dans la provision de services communautaires de SMSPS aux communautés doivent reconnaître que les communautés

²Voir:

- Aide-mémoire 2.1, Procéder à des évaluations des problèmes de santé mentale et des problèmes psychosociaux: Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Genève: CPI, 2007, pp. 38–45.
- IASC Reference Group Mental Health and Psychosocial Support Assessment Guide, IASC, Geneva, 2013, p. 3

³ Voir par exemple: Organisation Mondiale de la Santé et Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. *Assessing Mental Health and Psychosocial Needs and Resources: Toolkit for Humanitarian Settings*. Geneva: WHO, 2012, tool 10, pp. 63–69.

affectées par des situations d'urgence disposent de nombreuses ressources et capacités qui peuvent être utilisées pour s'aider elles-mêmes. La résilience des communautés affectées, ainsi que les capacités de leurs institutions, doivent être respectées et renforcées. Les interventions extérieures doivent mettre à profit et soutenir les ressources déjà en place et, le cas échéant, les renforcer ou les activer pour permettre la mise en place de mesures efficaces d'auto assistance et de développement institutionnel.

2. Prioriser les problèmes et les besoins: Une fois les informations collectées, il convient de classer les problèmes et les besoins par ordre de priorité, en collaboration avec les individus et les communautés impliqués afin d'établir une stratégie de programme. À ce stade il peut être nécessaire d'avoir une discussion avec la communauté sur ce qui serait faisable et de déterminer les questions à traiter en priorité. L'établissement d'un partenariat avec les personnes impliquées est aussi important que la liste de priorités qui en résulte.

3. **Identifier conjointement les indicateurs** : Les indicateurs aident à mesurer le succès et doivent être identifiés dans la phase initiale du programme. Néanmoins, les exigences des bailleurs de fonds et les contraintes temporelles peuvent conduire à définir des indicateurs à la hâte ou à sélectionner des indicateurs courants ou universels renvoyant au bien-être psychosocial. Leur utilisation, toutefois, risque de passer à côté de certains aspects importants des questions prioritaires pour une population. Idéalement, les indicateurs devraient être conçus en collaboration avec la communauté.⁴ Le Cadre commun de suivi et d'évaluation concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence du Comité permanent inter-organisations comprend des suggestions d'indicateurs d'impact pour les programmes de SMSPS communautaires.⁵ Conçus pour un usage universel, il nécessite d'être contextualisés et définis par les communauté. Considérant que des résultats durables nécessitent des changements systémiques et structurels au niveau de la communauté et de la société, il est nécessaire d'inclure des indicateurs qui mesurent non seulement les améliorations individuelles, mais aussi l'efficacité systémique.

4. **Éviter la fragmentation**: Les activités et les programmes doivent être élaborés conformément aux Directives de l'ICP sur la SMSPS. La prolifération de services isolés, à l'instar de ceux consacrés uniquement aux survivantes de viol ou aux personnes ayant reçu un diagnostic spécifique, comme le SSPT, peut aboutir à un système de soins très fragmenté et constituer une source de stigmatisation et de préjudices. Les activités intégrées dans des systèmes plus vastes (par exemple, les mécanismes de soutien communautaire existants, les systèmes scolaires formels/non formels, les services de santé généraux, les services de santé mentale généraux, les services sociaux, etc.) tendent à toucher davantage de personnes, sont souvent plus durables, moins stigmatisants et plus aptes à atténuer les risques en matière de protection.

⁴M. Bragin (2014). "To be well at heart: Women's perceptions of psychosocial well-being in conflict-affected countries – Burundi, Nepal, and Uganda", *International Journal of Mental Health, Psychosocial Work and Counselling in Areas of Armed Conflict*, 12, 171–186; IFRC (2016), *Monitoring and Evaluation Framework for Psychosocial Programmes: Toolbox*, "Exploring Local Concepts of Well-being", Chapter 2.

⁵Groupe de référence du CPI pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, *Un cadre commun de suivi et d'évaluation concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence*, C PI, Genève, 2017. https://interagencystandingcommittee.org/system/files/final_adobe_iasc_mhps_m_e_30.03.2017_web_french_0.pdf

DÉMARRAGE ET MISE EN OEUVRE

1. **Mobilisation des ressources:** Les résultats de l'évaluation indiqueront les domaines dans lesquels il est nécessaire d'intervenir et les ressources disponibles pour répondre à ses besoins. Les acteurs de l'aide humanitaire doivent ensuite procéder à une analyse en vue de décider, en collaboration avec les communautés, les domaines sur lesquels ils peuvent apporter du soutien et s'efforcer de mobiliser les ressources nécessaires a) les compétences et l'expertise individuelles, puisqu'il peut y avoir au sein des communautés des spécialistes ou des professionnels compétents, ou des personnes très motivées qui ont les capacités et les aptitudes nécessaires pour être formées ; b) les ressources sociales, notamment les familles, les leaders communautaires, les enseignants et les universités, les groupes de femmes, les clubs de jeunes, les organisations de la société civile, et c) les ressources religieuses/spirituelles importantes, notamment les chefs religieux, les guérisseurs locaux, les cultes et les rituels.⁶

2. **Mobilisation et renforcement des communautés:** Il convient de mettre en œuvre des efforts, à l'intérieur et à l'extérieur de la communauté, afin d'en associer les membres à toutes les discussions, décisions et actions les concernant et concernant leur avenir. À mesure que les personnes s'impliquent, elles tendent à gagner de l'espoir, à mieux faire face aux difficultés qu'elles rencontrent et à participer activement à la reconstruction de leur propre vie et à celle des communautés (CPI2007, aide-mémoire 5.1). Cela implique d'établir des contacts avec des membres et des leaders communautaires, d'élaborer une compréhension des dynamiques sociales, de genre et de pouvoir et d'amener les gens à se mettre d'accord sur la manière de relever les défis. Un modèle général pouvant être adapté en fonction du contexte doit inclure au minimum les étapes suivantes:⁷

⁶Directives du CPI concernant la SMSPS 2007: Aide-mémoire5.2.

⁷REPSSI–“MainstreamingPsychosocialCareandSupportFacilitatingCommunitySupportStructures”, p. 14–16 http://mhpps.net/?get=83/1305805326-mainstream_guides_emergency-community.pdf.

Étape 1: À partir des résultats des évaluations et des priorités établies, sélectionner une communauté et/ou une population cible pour le programme de SMSPS.

Étape 2: Dans la mesure du possible, identifier des Structures de Soutien Communautaire (SSC), comme un groupe de jeunes ou de bénévoles, une association professionnelle ou une organisation d'utilisateurs d'un service. En l'absence d'une SSC, envisager d'encourager et d'accompagner sa création (par exemple, des Comités de protection de l'enfance).

Étape 3: Évaluer les capacités et les besoins tels que perçus par la SSC.

Étape 4: Développement d'une activité et/ou d'un plan de renforcement des capacités pour une SSC.

Étape 5: Faciliter la réalisation de Sessions interactives d'apprentissage et d'activités ainsi qu'un soutien continu (par exemple, technique, ressources) avec une SSC.

Étape 6: Mettre fin à la collaboration avec la SSC en planifiant une stratégie de sortie dès le début (étape 1).

3. **Fournir des informations** : Tout au long de la mise en œuvre, utiliser le mécanisme de réponse aux retours et plaintes pour mettre en place un système d'information et de communication facilement accessible afin de garantir que tous, y compris les groupes susceptibles d'être marginalisés, aient accès à l'information sur l'assistance et sur d'autres questions, conformément aux principes de la RPA (redevabilité envers les populations affectées). Il convient, par exemple, d'utiliser des histoires/ images, des dispositifs vocaux et audio comme la radio, ou des études de cas, dans le cas d'un faible taux d'alphabétisation.
4. **Surveiller, recueillir les réactions et ajuster les activités** : Un suivi participatif régulier est important car les processus de planification et de mise en œuvre sont rarement parfaits et les situations évoluent en permanence. Cela peut se faire à l'aide de moyens très simples, comme les boîtes aux lettres permettant de récolter des feedbacks, ou plus élaborés, comme les enquêtes de satisfaction ou les sessions de feedback. Des mécanismes sûrs, permettant aux personnes concernées d'adresser leurs plaintes au personnel du programme, sont des outils de suivi importants qui doivent s'adresser aussi aux personnes ayant un faible niveau d'alphabétisation, aux étrangers, aux enfants ou aux personnes en situation de handicap.

5. **Faciliter une participation significative des personnes marginalisées** :Une communauté comprend souvent plusieurs sous-groupes situés à des niveaux de pouvoir différents et ayant des objectifs divers. Il faut à tout prix éviter de renforcer un sous-groupe au détriment des autres, et promouvoir l'inclusion des personnes souvent marginalisées.

ÉVALUATION

Partager et discuter les résultats de l'évaluation avec la communauté : Le suivi et l'évaluation se réfèrent aux évaluations participatives et aux données initiales pour déterminer ce qui fonctionne ou non. Comme pour les évaluations et les examens à mi-parcours, il est important de partager et de discuter les résultats, à la fois pour célébrer les succès et pour déterminer si les activités produisent les résultats attendus. Certaines méthodes peuvent être utilisées, comme la technique du « Changement le Plus Significatif » (CPS), qui n'utilise pas d'indicateurs prédéfinis et adopte une approche narrative.

1. **Réajuster les objectifs et les activités** : Utilisez des méthodes participatives telles que des discussions avec les membres de la communauté pour identifier les raisons pour lesquelles les activités n'ont peut-être pas eu les résultats escomptés. Dans le cas où les résultats désirés sont atteints, déterminez pourquoi certains groupes n'ont pas participé aux activités et comment faire pour les y inclure. Parlez avec les membres de la communauté qui N'ONT PAS participé aux activités pour essayer de mieux comprendre les raisons qui ont entravé leur participation. Employez cette démarche pour adapter les plans, objectifs et activités.

DIRECTIVES ÉTHIQUES MINIMALES POUR LA SMSPS COMMUNAUTAIRE DANS LES SITUATIONS D'URGENCE

Il est indispensable d'appliquer des principes éthiques à la SMSPS communautaire dans les situations d'urgence afin d'éviter des pratiques potentiellement néfastes ou dangereuses et d'assurer la sécurité de la communauté. Dans l'ensemble, les orientations éthiques en matière de santé mentale et de soutien psychosocial sont régies par deux principes – celui de la non-malfaisance ou « ne pas nuire », comme le principe selon lequel le préjudice ne doit pas être disproportionné par rapport au bénéfice de l'intervention ; et celui relatif à la qualité et à l'efficacité de l'intervention (Wessels, 2009; Shah, 2011). Les normes éthiques définies pour les programmes humanitaires sont consignées dans une série de directives, dont le Code de conduite de l'IFRC⁸ et le Standard humanitaire de base.⁹ Les Directives du CPI en matière de SMSPS¹⁰ contiennent six principes fondamentaux qui s'appliquent plus spécifiquement aux programmes de soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Dans la SMSPS communautaire, en particulier, il est essentiel que:

- Les besoins, les meilleurs intérêts et les ressources des populations affectées par la situation d'urgence soient considérés en priorité lors de la planification et de la mise en œuvre des interventions, et pas uniquement en fonction du programme du prestataire ou du bailleur de fonds.
- Toutes les personnes impliquées dans les différents aspects de la SMSPS communautaire doivent connaître les interdictions éthiques contre l'exploitation et l'abus sexuel, ainsi que sur l'activité sexuelle ou toute autre relation « ambiguë » potentiellement abusive avec les participants du programme.¹¹
- La confidentialité soit maintenue. Cela suppose que les services soient fournis de manière à ce que les groupes vulnérables qui en sont les destinataires ne puissent pas être identifiés à cause de leurs vulnérabilités.

⁸International Federation of Red Cross (IFRC), *Code of Conduct in Principles of Conduct for the International Red Cross and Red Crescent Movement and NGOs in Disaster Response Programmes*, 2007.

⁹Core Humanitarian Standard on Quality and Accountability in *The Sphere Handbook*, CHS, 2018.

¹⁰Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence, Principes de base, CPI (2007), Genève, 2007, p.9

¹¹Voir le site de l'ONU : Combattre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA):

<https://www.un.org/preventing-sexual-exploitation-and-abuse/fr/content/tools>

- La SMSPS communautaire soit fournie sans aucune considération de race, sexe, langue ou croyance et que tous les membres d'une communauté, sans exception, reçoivent du soutien, y compris les autochtones, les migrants, les minorités, les personnes en situation de handicap, indépendamment de leur orientation ou identité sexuelle.
- Les praticiens s'appliquent à respecter les cultures et les valeurs locales et à adapter leurs compétences pour s'adapter aux conditions locales.
- Les effets potentiellement négatifs des programmes soient discutés avec la communauté au stade initial et surveillés tout au long du processus afin d'y remédier.

CONCLUSIONS

La compréhension de la manière dont les composantes communautaires influencent la réponse psychosociale des individus aux situations de crise est indispensable à l'élaboration de programmes de SMSPS efficaces, pertinents et adaptés aux circonstances. La SMSPS communautaire place les individus, les communautés et les systèmes sociaux au centre de l'intervention, quelle que soit l'étape de la réponse. Elle commence par l'engagement et la participation des communautés dans l'identification et la priorisation de leurs propres besoins, se poursuit par le recensement et la mobilisation des ressources locales au cours de différentes étapes de la réponse et de la mise en œuvre, et par la collecte continue des réactions et de l'évaluation de la communauté en vue de la réévaluation, de la modification et de l'amélioration des programmes participatifs.

Un programme de SMSPS communautaire repose sur le principe qu'une communauté se compose d'individus d'âges, d'identité de genres divers issus de sous-communautés et de sous-cultures, et qu'elle représente une diversité considérable avec des dynamiques de pouvoir. En plaçant la communauté au centre de la réponse humanitaire en matière de SMSPS, il est possible de favoriser le sentiment d'efficacité personnelle des individus, de réduire l'impact de ce que l'on « fournit » et de renforcer l'importance de ce que l'on « construit » ensemble, conformément aux grands principes des Directives du CPI concernant la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence.

Ce document a été préparé par le groupe thématique sur la santé mentale et le soutien psychosocial (SMSPS) communautaire du Groupe de référence du Comité permanent interorganisations (CPI) pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Cette publication a été coordonnée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) avec le soutien de l'Initiative régionale de soutien psychosocial (Regional Psychosocial Support Initiative - REPSSI) et approuvée par le Groupe de référence du CPI pour la santé mentale et le soutien psychosocial dans les situations d'urgence. Le texte a été rédigé collectivement par les organisations suivantes:

- Action contre la Faim
- Américas
- Church of Sweden / ACT Alliance
- Health Works
- Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge – Centre de référence pour le soutien psychosocial
- International Medical Corps
- Organisation Internationale pour les migrations
- International Rescue Committee
- IsraAID
- Peace in Practice
- Psycho-Social Services and Training Institute
- Regional Psychosocial Support Initiative
- Save the Children
- Silberman School of Social Work at Hunter College
- Terres des Hommes
- TPO Nepal
- UNICEF
- Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
- Organisation mondiale de la Santé
- World Vision International

Révision traduction Française: Maria Bray – Terre des hommes (Tdh)